

Nouvelles brèves

Pour souligner le dixième anniversaire de la Loi sur les langues officielles, M. Max Yalden a lancé une nouvelle revue *Langue et Société*, dont le tirage sera d'environ 10 000 exemplaires. La revue paraîtra quatre fois l'an; le public pourra la recevoir en faisant la demande au bureau du commissaire aux langues officielles, 66, rue Slater, Ottawa, Ont. Canada K1A 0T8.

Dans le cadre des demi-finales de la coupe Grey de la Ligue canadienne de football, le 17 novembre, les Alouettes de Montréal ont battu les Rough Riders d'Ottawa par 17 à 6 et les Eskimos d'Edmonton ont gagné contre les Stampers de Calgary par 19 à 7.

Lors d'une élection partielle au Nouveau-Brunswick, le candidat libéral a été élu par une mince marge de 74 votes. Les sièges à l'Assemblée législative de cette province se répartissent ainsi: conservateurs, 30; libéraux 28.

Une plaque à la mémoire du colonel John By, fondateur d'Ottawa et artisan du canal Rideau, a été dévoilée à Frant (Angleterre) à l'occasion du deux-centième anniversaire de sa naissance. Le colonel By des Royal Engineers a servi à deux reprises au Canada. Lors de son deuxième séjour, commencé en 1826, il a pris en charge la conception et la construction du réseau de canaux reliant la rivière des Outaouais au lac Ontario qui a permis la colonisation de l'Ontario, à l'intérieur des terres. La plaque, une dalle gravée en ardoise du pays de Galles, a été remise par la Historical Society of Ottawa. Né à Londres en 1779, le colonel By est décédé en 1836 à Frant, village des hautes terres du Sussex.

La compagnie Seagram Ltd., de Montréal, a connu sa plus forte hausse de profits en une année depuis 1948. La Compagnie a affiché des profits de \$107,3 millions, ou de \$3,06 l'action, pour

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

l'exercice clos le 31 juillet, soit une augmentation de 15,3 p.c. par rapport à l'année précédente, a déclaré dernièrement M. Edgard Bronfman, directeur exécutif. Les ventes ont atteint \$2,6 milliards, soit 12,4 p.c. d'augmentation par rapport à l'année précédente où elles s'étaient élevées à \$7,3 milliards.

On pourrait arriver à extraire du pétrole de l'Arctique canadien à longueur d'année d'ici quatre ou cinq ans. D'après un rapport présenté par la Dome Petroleum Ltd. de Calgary au Congrès mondial du pétrole, une action énergique est nécessaire pour exploiter les réserves possibles de l'Arctique avant que les économies mondiales ne soient frappées par des pénuries. Décrivant les progrès accomplis sur l'étude des caractéristiques des glaces et les méthodes de forage dans l'Arctique, le rapport estime que la circulation maritime par le passage du Nord-Ouest pourrait être possible pendant toute l'année d'ici trois ans. On pourrait, au cours de cette période, effectuer un forage exploratoire pour ensuite commencer à produire et transporter le pétrole les deux années suivantes.

La Bibliothèque nationale du Canada a annoncé le nouveau barème des prix pour la revue *Canadiana*. Le prix de l'abonnement au mensuel illustré passera immédiatement au Canada à \$72 par année et à \$75 l'an prochain dans les autres pays. Le numéro se vendra dorénavant \$5,75 au Canada et \$6,90 dans les autres pays. Pour plus de renseignements s'adresser à la Division de la rédaction de *Canadiana*, Direction du catalogage, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa (Ontario), K1A 0N4.

Une baleine de 7,5 mètres a été repêchée dans le port de Montréal. Des cétacés sont aperçus régulièrement en aval de Québec, mais il est extrêmement rare qu'ils parviennent jusqu'à Montréal.

Le président de la société Air Canada a déclaré lors d'une interview que, d'ici deux ans, le public devrait avoir la possibilité d'acheter des actions de la Société. Mais il a fait remarquer que l'État devrait continuer de diriger la Société durant quelque temps encore et ne la remettre que graduellement au secteur privé.

Le gouvernement du Québec a fait adopter une loi spéciale suspendant, pendant 15 jours, le droit de grève dans le secteur public et parapublic, et obligeant les 300 000 syndiqués à se prononcer sur les dernières offres patronales. Cette loi, qui a reçu l'appui unanime de l'Opposi-

tion, vise à mettre fin aux grèves sectorielles et à empêcher le début d'une grève générale illimitée des membres du Front commun. Elle touche tous les salariés du secteur public et parapublic encore en négociations avec le gouvernement, à l'exception des employés de l'Hydro-Québec.

Un économiste en agriculture de l'Université de la Saskatchewan, M. Grant Devine, 35 ans, a été élu récemment chef du Parti progressiste-conservateur de cette province.

Le gouvernement conservateur de M. Clark a survécu à une motion de non confiance sur la politique énergétique du gouvernement présentée par les libéraux et appuyée par les néo-démocrates. La motion a été battue grâce à l'appui des cinq députés créditistes.

Prix du pétrole... (suite de la page 3)

d'accise prélevée sur l'essence, actuellement de sept cents, jusqu'à un maximum de 30 cents le gallon, pour promouvoir l'économie d'énergie et recueillir des fonds pour le trésor fédéral. M. Davis s'est fermement opposé à une telle augmentation, la qualifiant d'inflationniste et de fardeau supplémentaire injustifiable pour les consommateurs. M. Lougheed n'a pas appuyé l'augmentation et ne s'y opposera pas tant et aussi longtemps que la taxe d'accise ne diminuera pas les revenus provinciaux.

Entente substantielle

Dans une déclaration qu'il a faite à la Chambre des communes à l'issue de la Conférence des premiers ministres, M. Clark a dit que la réunion avait donné lieu à une "entente substantielle" sur la nécessité de rendre le Canada autosuffisant en matière énergétique d'ici 1990, par le biais d'une augmentation de la production nationale, de l'économie d'énergie et de la substitution d'autres sources d'énergie au pétrole. Il a ensuite pris l'avion pour se rendre en Alberta et en Saskatchewan afin de rencontrer M. Lougheed et M. Allan Blakeney, au cours de la même semaine, en vue de négocier un relèvement du prix national du pétrole pour l'amener au prix international, probablement selon la formule d'une augmentation annuelle de \$4 le baril. Il a également discuté de l'imposition d'une taxe spéciale sur les profits des entreprises supérieures au niveau autorisé pour financer de nouveaux programmes énergétiques.